

Direction Générale
Affaires Médicales
CV/YP/KA/SG – 2025

**DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE COORDONNATEUR MEDICAL
DE L'UNITE DE CHIRURGIE AMUBLATORIE
N°2025-003**

LA DIRECTRICE ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique,
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Walid AYACHI,
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUE, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;

DÉCIDENT DE DÉSIGNER

Monsieur le Docteur Walid AYACHI en qualité de coordonnateur médical de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire à compter du 21 janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 21 janvier 2025

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



La Directrice

Céline VIGNÉ

